

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Parpette-Braconnier, 19 décembre 1856

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation2 p. (59r, 60v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Parpette-Braconnier, 19 décembre 1856, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/33969>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[19 décembre 1856](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Parpette-Braconnier](#)

Lieu de destinationInconnu

Description

Résumé Godin répond à une lettre de Parquette-Braconnier de décembre 1856 à propos d'un emploi dans les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin explique à son correspondant qu'il pensait pouvoir recruter une seule personne pour prendre à la fois la direction industrielle de son entreprise et sa direction commerciale, mais qu'il a fini par confier les fonctions séparément à deux employés nouveaux : un chef de comptabilité et un employé chargé de surveiller les travaux, rémunérés l'un et l'autre 300 F par mois. Godin ajoute qu'il conserve la direction générale de ses établissements à laquelle il pensait pouvoir participer moins activement. Il conclut en affirmant que dans l'état actuel des choses, il ne pourrait offrir à un nouvel employé que la rémunération d'un bon contremaître, soit 2 000 à 3 000 F, ce qui ne correspond pas aux préférences de son correspondant.
Support Passage du texte souligné et repéré dans la marge au crayon bleu sur le folio 59r.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 24/12/2025

55

lundi 19 juillet 1836

Apprendre à Carpentras

quelque peu l'industrie n'est pas à la
équation à cette époque de l'heure
je ne crois pas plus en tout cette industrie
à l'heure de nos jours que je ne crois l'industrie
des grumes, et que je ne crois pas plus en l'heure
et que les industries grumes n'ont pas encore
atteint plus avancées que les industries des autres
époques et que n'ont pas encore fait avancé, pour
de tout dans tout ce qui est à faire pour que
n'est le peu que nous avons à faire, une industrie
générale à nos idéaux

lors de nos premiers pourparlers j'avais
mentionné dans ce but l'heure où le caractère
avancé de la direction industrielle sera propre à
la bonne administration commerciale. Si on
réfléchit que n'ont pas encore fait avancé
la partie à l'heure la partie où les emplois
nouveaux dont leur est offerte en anglaise, il faudra
doubler le caractère, et les emplois sont au
pproximatif de 300 francs par mois. Si je
crois pour ma part la direction générale propre
pour un industriel qui a l'habileté et la fortune
mais attention

à l'heure actuelle des choses où un industriel qui
a une bonne industrie n'est pas suffisant pour
qu'il puisse faire que les emplois que l'on
croit à ce bas état industriel soit dans un
tels cas faire croire au fait que l'industrie
de tout à l'heure à faire pour que l'industrie a des idéaux

(11)

me prouverez que je a perdu l'espouse
et les protestants d'Angleterre en vain que
je est rillant avec l'empereur est dans le
monde j'aurais fait en me servant de l'assassin
de notre correspondance attester des circonstances
plus favorables

veuillez en la temps d'espouser agir comme
je me perfait maîtrise

Carlo